

Communiqué de presse
9 février 2023

Aux représentant-e-s des médias

Travaux au sentier des Falaises et au sentier de Sous-Terre à Saint-Jean

Des travaux de sécurisation du sentier des Falaises et du sentier de Sous-Terre auront lieu dès le 16 février 2023. Prévus en deux étapes, ils s'achèveront en fin d'année. Ces travaux sont devenus indispensables pour que ce site très apprécié reste accessible au public. L'objectif est de préserver ces sentiers des éboulements et des chutes de pierres, qui surviennent de manière de plus en plus rapprochée. Le sentier de Sous-Terre a dû être fermé de manière anticipée le 27 janvier 2023.

Le site des falaises de Saint-Jean présente des enjeux importants : des sentiers pédestres très fréquentés, un milieu forestier à préserver et la nécessité pour la Ville de Genève d'assurer la protection des cheminements contre les dangers naturels. Le sentier des Falaises est situé le long de la rive droite du Rhône entre le pont de Sous-Terre et le viaduc de la Jonction. Le sentier de Sous-Terre relie le Prieuré de Saint-Jean à la rue Beau-Site.

Ce site est connu de longue date pour ses instabilités de terrain. Depuis 2007, la Ville a dû intervenir à plusieurs reprises, en mettant en place des mesures de protection (barrières, filets de protections, palissades provisoires) afin de pouvoir garder les sentiers ouverts et sécurisés pour la population. Cependant, on constate que, ces dernières années, la fréquence d'événements comme les chutes de pierres et glissements de terrain est en augmentation. Et depuis le 27 janvier, le sentier de Sous-Terre a de nouveau dû être fermé par mesure de précaution.

Des travaux pour sécuriser les sentiers

D'importants travaux vont être entrepris durant l'année 2023 pour ajouter de nouveaux filets de protection, réparer et renforcer les filets abîmés, remplacer et ajouter des barrières de protection et consolider les murs de soutènement. La galerie couverte située du côté aval, à proximité de la station de pompage, sera démolie car son état ne permet pas de pérenniser le passage actuel. Elle sera remplacée par une passerelle à ciel ouvert, protégée par un filet fixé sur la falaise en surplomb.

Ces travaux font suite à des études géotechniques de l'ensemble du périmètre, qui ont permis de détailler les mesures à prendre pour protéger le sentier des Falaises et le sentier de Sous-Terre contre les éboulements. Ils visent à garantir l'accès au Rhône et à la nature pour la population.

Un chantier en deux étapes

La planification des travaux prend en compte l'intérêt important de la population pour ces sentiers à forte fréquentation. Ainsi, l'étagage prévoit une ouverture estivale pour que le public et les riverain-e-s puissent profiter de ce site.

La première étape de chantier, consacrée au défrichage des secteurs d'intervention, va débuter dès le jeudi 16 février 2023 et durera en principe jusqu'au 24 février 2023.

La seconde étape consistera en des travaux de génie civil pour sécuriser les sentiers. Elle se déroulera entre avril et décembre 2023, avec une interruption estivale.

Calendrier général des travaux planifiés durant l'année 2023

	Sentier des Falaises	Sentier de Sous-Terre
Janvier > 15 février 2023	Ouvert	Fermé par mesure préventive depuis le 27 janvier 2023
Travaux: Étape 1 /Défrichage et hélicoptage		
16, 17, 20, 21, 22 ,23, 24 février	Fermé en journée pour défrichage. Travaux hélicoptés durant 2 jours (+ 1 jour de réserve) entre le 22 et le 24 février	Fermé pour défrichage. Travaux hélicoptés durant 2 jours (+ 1 jour de réserve) entre le 22 et le 24 février
Étape intermédiaire: préparation des travaux de génie civil		
25 février (sous réserve de la fin des travaux) > fin mars	Ouvert	Fermé par mesure préventive
Travaux: Étape 2 / Génie civil		
Avril > Juin	Fermé pour travaux	Fermé pour travaux
Interruption des travaux / ouverture estivale		
Juillet > Août	Ouvert	Ouvert
Travaux: Étape 2 (suite) / Génie civil		
Septembre > Décembre	Fermé pour travaux	Fermé pour travaux

Les dates indiquées ci-dessus sont prévisionnelles et sont susceptibles de varier en fonction des difficultés du terrain ainsi que des conditions météorologiques.

Étape 1 : Défrichage et héliportage

La première étape de travaux aura lieu du 16 février au 24 février (sous réserve). Il s'agira d'effectuer le défrichage strictement nécessaire à la réalisation des travaux. Ces opérations ne peuvent s'effectuer qu'en dehors des périodes de nidification. **Durant ces interventions, le sentier des Falaises sera fermé au public durant la journée, en semaine. Le sentier de Sous-Terre restera quant à lui entièrement fermé comme actuellement.**

Héliportage

Situés majoritairement au sommet des falaises, les troncs les plus importants ont fait l'objet d'un recensement précis avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Ils devront être évacués par hélicoptère, en raison des conditions difficiles d'accès à certains secteurs des falaises ainsi que pour garantir la préservation du milieu forestier. Préconisée par l'OCAN, cette solution est en effet la seule qui permette d'assurer la sécurité du personnel et la protection des arbres environnants. Elle permet par ailleurs d'améliorer le déroulement du chantier et d'en réduire la durée.

Les troncs seront déposés de l'autre côté du Rhône, au Bois de la Bâtie et revalorisés par le Service des espaces verts (SEVE) qui suit ce projet au côté du Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM). Ces interventions auront lieu durant 2 jours (+ 1 jour de réserve) pendant la semaine des vacances scolaires de février, entre le 22 et le 24 février (de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30). Des agent-e-s de sécurité seront présent-e-s pour veiller que personne ne s'aventure à proximité des secteurs en travaux ainsi que pour renseigner le public. Des sentinelles seront également postées au Bois-de-la-Bâtie, pour bloquer les cheminements autour de la zone d'atterrissage de l'hélicoptère pendant quelques brèves minutes lors des survols.

A noter qu'une partie des rémanents (troncs et branches) sera laissée sur place par les bûcherons, pour qu'ils se décomposent et puissent servir de refuge à la faune présente sur place. Ensuite, une réouverture au public du sentier des Falaises est envisagée depuis le 25 février jusqu'à fin mars environ, si l'ensemble des travaux de défrichage a pu se dérouler selon le rythme envisagé. Quant au sentier de Sous-Terre, il restera fermé jusqu'à l'été.

Étape 2 : Travaux de génie civil

La deuxième étape de travaux consistera en des travaux de génie civil et de mise en place des filets, entre début avril et décembre 2023. **Durant cette période, les deux sentiers seront fermés au public sauf pendant la période estivale, où une réouverture est planifiée.** En effet, la Ville souhaite maintenir tous les accès au Rhône, très appréciés par la population, durant la belle saison.

Les travaux sont prévus plus particulièrement aux endroits suivants :

Sentier des Falaises : Les filets de protection en acier déjà en place seront réparés, modifiés ou agrandis selon les secteurs. Certaines barrières de protection présentes en amont du chemin seront remplacées et d'autres seront ajoutées. Ces travaux seront aussi l'occasion de réparer un tronçon du sentier lui-même (à peu près au milieu) qui s'est affaissé.

Extrémité aval du sentier des Falaises : (vers la station de pompage)

La galerie couverte qui relie la station de pompage et le sentier sera partiellement démolie et convertie en bacs à plantes. Cette galerie d'une longueur d'environ 30 mètres souffre en effet d'importantes dégradations de sa structure porteuse ainsi que d'affouillements à proximité de certaines de ses fondations. De plus, l'ensemble des bétons de la structure est carbonaté et les aciers sont fortement oxydés. Un nouvel ouvrage, de type passerelle à ciel ouvert, sera créé pour maintenir le passage tout en s'intégrant harmonieusement à l'environnement particulier des falaises. La sécurité sera assurée par un filet en surplomb ainsi que par une distance de quelques mètres entre l'ouvrage et la falaise.

Extrémité amont du sentier des Falaises : (vers le prieuré de Saint-Jean)

Le mur de soutènement qui surplombe la place de jeux (dite du « parc des hippopotames ») présente des fissures et a dû être protégé par une palissade provisoire, pour former un piège à éboulis. Actuellement, l'enduit de mortier tombe et le béton s'altère, tandis que trois grandes fissures

traversantes sont visibles dans la partie centrale. Le mur de soutènement tend à s'ouvrir et évolue lentement vers la rupture. La réparation du mur s'accompagnera de la pose de treillis de protection à cet endroit.

Sentier de Sous-Terre :

La mise en place de filets métalliques permettra d'enlever le couvert provisoire en bois, dont l'état de dégradation avancé a motivé la fermeture anticipée du sentier en janvier. Le mur de soutènement sera également consolidé.

Sentier du Ravin (longeant l'école de commerce Nicolas-Bouvier) :

Les mesures à prendre pour rétablir la sécurité sur le sentier de Sous-Terre s'étendront à l'escarpement et au mur de soutènement bordant le sentier du Ravin, qui sera également consolidé.

Une demande de crédit a été votée en 2016, pour pouvoir réaliser les études et les travaux d'envergure nécessaires afin de sécuriser les sentiers, pour un montant de 3'086'300 CHF TTC. L'autorisation de construire a été obtenue en septembre 2022.

La Ville de Genève remercie les riverains et riveraines, les promeneurs et promeneuses pour leur patience durant les travaux.

Le public est prié de respecter l'interdiction de pénétrer dans la zone de chantier, en raison des risques d'accident présents en tout temps.

Contact

VILLE DE GENEVE

Département en charge des travaux :

Anais Balabazan– Déléguée à l'information et la communication du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité – T 022 418 20 53 – anais.balabazan@ville-ge.ch